

Abonnés nouvellement déplacés des quartiers touchés par la violence des gangs, Carrefour-Feuilles et Savanes Pistache : Situation au 26 août 2023

Résumé

La violence accrue des gangs depuis le 12 août 2023 dans les quartiers de Carrefour-Feuilles et Savanes Pistache à Port-au-Prince, avec un nouvel épisode sévère le 24 août, a déclenché des changements de résidence significatifs des abonnés de l'opérateur de réseau mobile (ORM) participatif résidant dans ces zones et dans les zones voisines. Les estimations dérivées des données de l'ORM suggèrent qu'au moins 1,760 abonnés supplémentaires de l'ORM pourraient avoir quitté la zone affectée entre le 19 et le 26 août 2023. Avec les abonnés déplacés entre le 12 et le 19 août (voir [rapport 1](#)), environ 55,3% des abonnés résidant dans la zone affectée sont partis. La plupart des abonnés nouvellement déplacés ont trouvé refuge à Tapis Rouge, Avenue Christophe et Pacot. Neuf autres quartiers ont connu plus de 15 nouveaux abonnés déplacés. Les classements sont détaillés dans le tableau 1 en page 2 du rapport, mettant en évidence les zones les plus impactées par ce changement de résidents abonnés. Enfin, au 26 août, les estimations provisoires suggèrent que 5 737 abonnés sont toujours déplacés (ce chiffre pourrait inclure des déplacements provenant de zones autres que Carrefour-Feuilles et Savanes Pistache).

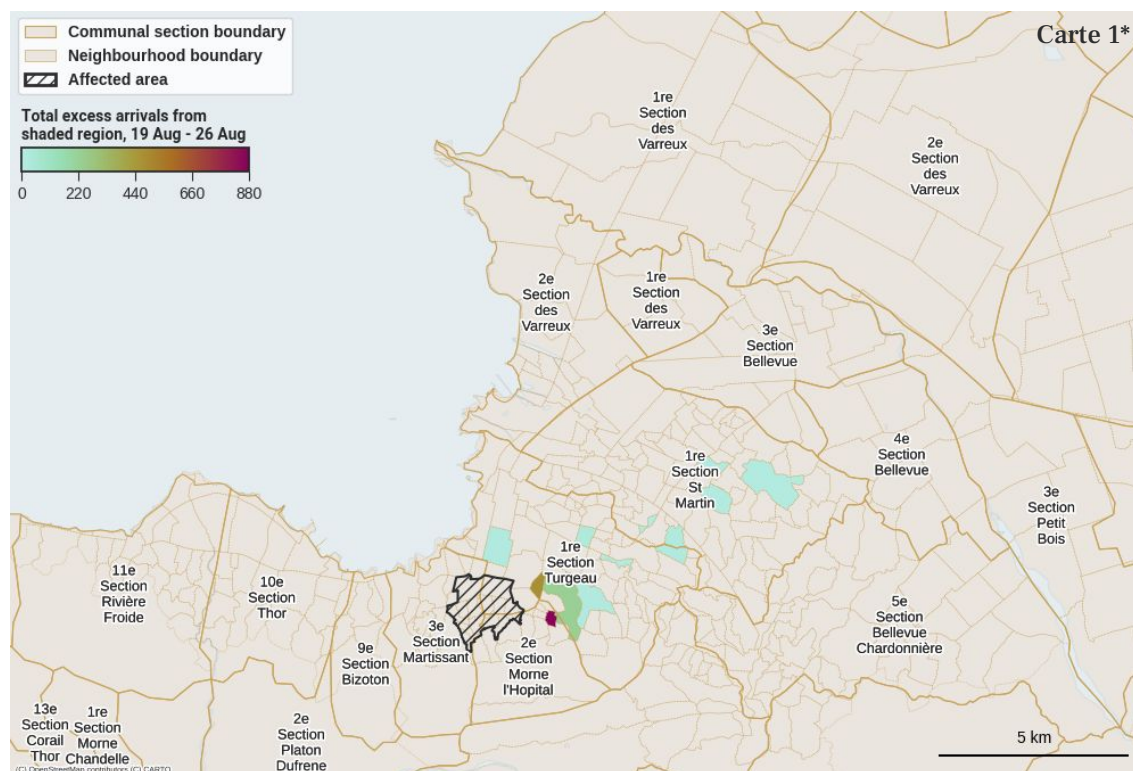
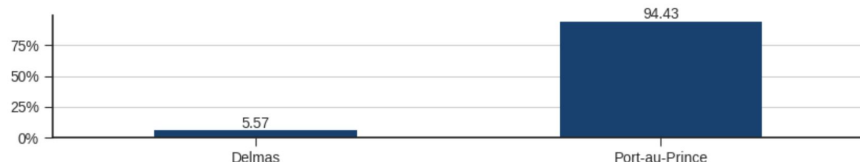
Où les habitants de la zone touchée ont-ils été nouvellement déplacés en Haïti entre le 19 et le 26 août 2023 ?

Abonnés déplacés

Les régions colorées de la carte 1 (à droite) correspondent au **nombre d'abonnés de l'opérateur nouvellement déplacés** de la zone touchée par la violence des gangs (zone marquée de traits noirs sur la carte) (calculé comme l'excédent d'arrivées de la zone touchée par la violence, voir page 3). Les déplacements estimés sont supposés être principalement liés à la violence, mais pourraient également inclure des abonnés non affectés.

Le graphique 1 (ci-dessous) montre que la majorité des abonnés nouvellement déplacés de la zone affectée **ont déménagé dans un quartier de la commune de Port-au-Prince (94,4 %)**. Les autres nouveaux déplacements ont eu lieu dans un **quartier de la commune de Delmas (5,6 %)**. (pour une liste des quartiers les plus touchés, voir le tableau de la page 2)

Graphique 1 : Pourcentage de changements de résidence, à partir de la zone affectée (par commune)



Abonnés nouvellement déplacés de la zone touchée entre le 19 et le 26 août :

1 760 abonnés

Variation en pourcentage du nombre de résidents dans la zone affectée :

- 55.3%

Quartiers comptant plus de 15 arrivées excédentaires en provenance de la zone touchée :

12

Abonnés restés déplacés depuis le début des événements :

5 737 abonnés

Tableau 1 : Classement des quartiers par les abonnés nouvellement déplacés (nombre de nouveaux arrivants supérieur aux prévisions) de la zone sinistrée.

Rang	Commune	Section communale	Voisinage	Abonnés déplacés
1	Port-au-Prince	2ème Morne l'Hopital	Tapis Rouge	871
2	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Avenue Christophe	472
3	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Pacot	228
4	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Babiolo - Debussy - Haut Turgeau	31
5	Delmas	1ère Saint martin	Siloé	31
6	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Revine Pintade	28
7	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Morne-à-Tuf	24
8	Delmas	1ère Saint martin	Delmas 40b	23
9	Delmas	1ère Saint martin	Rousseau - Dupre - Village ULDECA	20
10	Delmas	1ère Saint martin	Delmas 32 - Lakou New York - REMY	18
11	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Canape-Vert (Lalue)	17
12	Delmas	1ère Saint martin	Peligre - Charbonnière	17

Ce rapport et son contenu ne peuvent être partagés qu'avec la mention de la Fondation Flowminder. L'adaptation est autorisée à condition que les modifications soient indiquées et que la Fondation Flowminder soit citée. L'utilisation du rapport et de son contenu est limitée à des fins humanitaires et de développement.

Exclusion de garantie et limitation de responsabilité : Dans la mesure du possible, Flowminder propose ce rapport et son contenu en l'état et en fonction de sa disponibilité, et ne fait aucune déclaration ou garantie de quelque nature que ce soit concernant ce rapport et son contenu, qu'elle soit expresse, implicite, statutaire ou autre. Cela inclut, sans s'y limiter, les garanties de titre, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier, d'absence de contrefaçon, d'absence de défauts latents ou autres, d'exactitude ou de présence ou d'absence d'erreurs, qu'elles soient connues ou non ou qu'elles puissent être découvertes.

Dans la mesure du possible, Flowminder ne sera en aucun cas responsable, sur la base d'une quelconque théorie juridique (y compris, mais sans s'y limiter, la négligence) ou autrement, de toute perte, coût, dépense ou dommage direct, spécial, indirect, accessoire, consécutif, punitif, exemplaire ou autre résultant de l'utilisation du rapport ou de son contenu, même si Flowminder a été informé de la possibilité de telles pertes, coûts, dépenses ou dommages. L'exclusion de garantie et la limitation de responsabilité prévues ci-dessus doivent être interprétées d'une manière qui, dans la mesure du possible, se rapproche le plus possible d'une exclusion et d'une renonciation absolues à toute responsabilité.

Données et confidentialité des données

Aucune donnée personnelle, telle que l'identité, les données démographiques, la localisation, les contacts ou les déplacements d'un individu, **n'est à aucun moment mise à la disposition** du gouvernement ou de toute autre tierce partie. Tous les résultats produits par Flowminder sont des résultats agrégés (par exemple, la densité d'abonnés dans une municipalité donnée), ce qui signifie qu'ils ne contiennent aucune information sur les abonnés individuels. **Ces données sont entièrement anonymisées**. Cette démarche est conforme au règlement général sur la protection des données de l'Union européenne (RGPD UE 2016/679). Les données sont traitées sur un serveur installé derrière le pare-feu de l'opérateur de réseau mobile en Haïti, et aucune donnée personnelle ne quitte les locaux de l'opérateur.

Considérations sur les données

Les estimations présentées correspondent à notre meilleure évaluation actuelle des mouvements. Il existe cependant un certain nombre d'incertitudes. Les informations doivent être interprétées en tenant compte des autres données disponibles.

Nous sommes heureux de recevoir des commentaires qui nous aideront à améliorer les futurs rapports et les demandes de types d'analyse spécifiques.

N'hésitez pas à envoyer un courriel à info@flowminder.org pour nous faire part de vos commentaires et suggestions, ou si vous avez des besoins analytiques spécifiques que nous pouvons prendre en charge.

Remerciements

Cette étude a été rendue possible grâce aux données anonymisées fournies par un opérateur de réseau mobile en Haïti. Nous remercions l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour ses conseils, ses commentaires et ses informations sur les zones touchées.

Ce travail a également été rendu possible grâce au financement de l'Agence française de développement, de la Fondation William et Flora Hewlett et du Département fédéral suisse des affaires étrangères (DFAE) qui soutiennent les activités actuelles de Flowminder en Haïti, où Flowminder se concentre sur l'amélioration de l'accès et de l'utilisation des données des opérateurs de téléphonie mobile de manière éthique, financièrement viable et durable.